

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 27 juin 2023 à 18h00 à Nyons**

Le Conseil communautaire, convoqué le 21 juin 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la CCBDP à Nyons

**Secrétaire de séance** : Monsieur Pierre COMBES

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance** : 97

**Nombre de voix délibératives** : 70

**Etaient présents : 54 (dont 4 suppléants)**

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Pascale ROCHAS - André DONZE - Philippe CAHN - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Martine GUILBAUD (suppléante) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Yoann GRONCHI - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Muriel BREDY - Alain FRACHINOUS - Frédéric BUR (suppléant) - Patrick TITZ - Alain NICOLAS - Jacques NIVON

**Etaient absents ou excusés : 31**

Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Sébastien ROUSTAN - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - François GIRAUD - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Nadège RANCON - Christine ROUSSIN - Gérard PEZ - Eliane GAUTHIER - Claude SOMAGLINO

**Excusés ayant donné pouvoir : 16**

Juliette HAÏM a donné pouvoir à André DONZE - Michel TREMORI a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Jean-Michel LAGET a donné pouvoir à Eric RICHARD - Patrick LEDOUX a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Christian CORNILLAC - Stéphanie POUYET a donné pouvoir à Christian TEULADE - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Pierre COMBES - Thierry TATONI a donné pouvoir à Marie-Christine LAURENT - Jean GARCIA a donné pouvoir à Claude CHAMBON - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Patrick TITZ - Claude BAS a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE

**Politique territoriale Petite Enfance - Social**

Rapporteur : Pascale ROCHAS

**Petite Enfance**

**129-2023 Actualisation du règlement de fonctionnement des crèches en régie directe  
Rentrée 2023-2024**

**Considérant** que la CCBDP s'est dotée de la compétence Action Sociale d'intérêt communautaire et coordonne l'ensemble de l'accueil de la Petite Enfance et de l'Enfance Jeunesse sur son territoire ;

**Considérant** que les contrats passés avec les familles doivent être établis au plus près de leurs besoins d'accueil ;

**Considérant** que, chaque année, doit être établi le calendrier d'ouverture de la structure, les modulations de capacité d'accueil pour l'année allant de septembre de l'année N au mois d'août de l'année N+1 ;

**Considérant** que ce calendrier annuel d'ouverture ainsi que la modulation de la capacité d'accueil est spécifique à chaque structure et sont consignés dans un document annexé au règlement de fonctionnement global des structures d'accueil en régie directe ;

Il est proposé à l'assemblée délibérante la validation de l'actualisation des annexes spécifiques à chaque structure pour les crèches : Les Petits Lutins, Créalinou et Côté Soleil.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote  
décide**

**POUR : 70**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D'APPROUVER** l'actualisation des annexes du règlement intérieur des crèches en gestion directe ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Président

Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 06/07/2023

Mise en ligne le : 07/07/2023

Ampliation à :